ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968

5e CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN



Roger de VITTON



Maurice FOULGOC

CANDIDATS

Indépendants d'Union pour la Défense de la République

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Les 27, 28 et 29 Mai, PARIS était pavoisé du drapeau rouge et du drapeau noir de l'anarchie et notre pays risquait la guerre civile par suite de la menace d'établissement d'un Gouvernement dit « populaire » qui aurait instauré une dictature rouge, à l'exemple des pays totalitaires. A cette pensée, **COMBIEN ÉTAIENT NOMBREUX CEUX QUI SE SOUVENAIENT DE LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE, CETTE GUERRE FRATRICIDE QUI A DURÉ TROIS ANS, DÉTRUIT DE NOMBREUSES RICHESSES ET FAIT UN MILLION DE MORTS !**

Le jeudi 30 Mai, l'appel du Général DE GAULLE a fait prendre conscience au pays et réveillé en lui, une fois encore, le **PATRIOTISME.** L'imposante et digne manifestation des Champs-Elysées, qui a connu son prolongement dans toute la France, en a été le témoignage.

La situation est donc très claire à LORIENT comme à PARIS : il n'y a plus de choix possible qu'entre la légalité du régime choisi **LIBREMENT** par le peuple français, et le pouvoir du parti communiste dont M. MITERRAND, à PARIS, et M. ALLAINMAT, à LORIENT, sont, bon gré mal gré, les prisonniers. Les plus clairvoyants des citoyens ne s'y trompent pas.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS, IL VOUS FAUT, DÈS LORS, CHOISIR ENTRE LE COMMUNISTE ET MOI.

LA SITUATION EST TRÈS GRAVE. IL VOUS APPARTIENT D'EN ÊTRE CONSCIENT ET D'ACCOMPLIR VOTRE DEVOIR.

Lorientais de vieille souche, Adjoint Spécial de Keryado de 1959 à 1965, je suis responsable de diverses organisations agricoles. Comme syndicaliste, **JE SUIS PARTISAN DE PROFONDES RÉFORMES SOCIALES.**

Dans un scrutin d'une importance capitale pour le pays, j'ai accepté d'être le candidat **INDÉPENDANT D'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE.**

Si je n'approuve pas tout ce qui a été fait hier et si je déplore que trop de mesures dont j'avais souhaité une réalisation rapide dans l'ordre n'aient pas été prises à temps, je n'en suis que plus libre pour reconnaître aujourd'hui, en toute objectivité, **QUE SEULE L'INTERVENTION DU GÉNÉRAL DE GAULLE, LE 30 MAI, A ÉVITÉ LE PIRE.** Les menaces qui pèsent encore sur la République ne seront définitivement écartées que si vous faites confiance aux **VÉRITABLES CANDIDATS DÉMOCRATES.**

Le Gouvernement a trop tardé à appliquer le Décret de Mai 1951 à l'Arsenal ; mais qui donc avait commencé à l'ignorer, sinon les Gouvernements de la IVe République ?

Il fallait accorder au moins aux plus modestes des serviteurs de l'Etat, des collectivités locales, des grands services publics, **AINSI QU'A TOUS LES TRAVAILLEURS,** les satisfactions qui leurs étaient dues en toute justice, notamment en **RÉFORMANT PAR VOIE LÉGISLATIVE LE RÉGIME ACTUEL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET EN DONNANT UN SALAIRE MINIMUM DÉCENT.**

Il faut aussi accorder l'amnistie totale à ceux qui ont cru sincèrement à un idéal inspiré par un sentiment patriotique.

Les agriculteurs ont obtenu quelques satisfactions :

1° L'indemnité viagère de départ a été ramenée de 65 à 60 ans ;

2° A BRUXELLES, sur le problème capital du prix du lait (malgré le vote, au Parlement Européen, du Groupe Socialiste en faveur de l'abaissement des prix des produits laitiers) ;

3° Mais je regrette que l'**INDEXATION** des prix agricoles ait été supprimée et que la **PARITÉ SOIT LOIN D'ÊTRE ATTEINTE, CE A QUOI JE M'EMPLOIERAI ;**

4° Je m'engage à défendre la petite exploitation familiale et je veillerai à une attribution plus importante des bourses scolaires.

Mais, sur bien des points, contrairement à des affirmations mensongères, le Gouvernement n'avait pas attendu les événements de Mai pour prendre, en faveur de la région de Bretagne en général et de la région lorientaise en particulier, certaines décisions importantes et favorables annoncées à VANNES le 26 Avril :

— Ouverture d'un crédit de 25 milliards d'A. F. pour favoriser les implantations d'usines ;

— Transfert de l'Atelier Central des P. T. T. de PARIS (750 emplois) et implantation de la Société FRANCE-ÉLEVAGE (300 emplois).

Par ailleurs, avec quel argent, sinon avec celui accordé par le Gouvernement, les Municipalités de LORIENT et de LANESTER ont-elles pu mener à bien leurs programmes d'H. L. M., de constructions scolaires, de piscine, etc... ? Actuellement, la Municipalité de Lorient procède à des inaugurations en oubliant volontairement ce qui avait été décidé et élaboré par la Municipalité au travail de laquelle je prenais, comme Adjoint Spécial de KERYADO, une part que mes adversaires eux-mêmes ont reconnu avoir été efficace.

Quant à moi, j'ai toujours rendu hommage au travail des Municipalités précédentes.

Dans cette circonscription, les problèmes sont très divers. **IL Y A CELUI DU PLAN DE CHARGE DE L'ARSENAL ET CELUI, CRUCIAL, DES EMPLOIS A CRÉER DANS LES ZONES INDUSTRIELLES POUR NOS JEUNES.** Je m'emploierai très activement à la création et à la venue d'industries dans les zones aménagées à cet effet.

Le maintien, le développement de la Marine Nationale et l'amélioration de la condition militaire de ses personnels feront l'objet de mes **préoccupations.**

Il y a celui de nos pêches maritimes (industrielle et artisanale) à la veille des règlements poissonniers de BRUXELLES.

Je pense à la vie de notre grand port et des ports côtiers de LARMOR, LOMENER et KERROCH avec leur population attachante et méritante.

Il y a celui de l'aménagement touristique du littoral ainsi que celui tout particulier de GROIX et de ses iliens si sympathiques.

Le schéma directeur de la Région de LORIENT devra être défini afin de permettre le développement de la Circonscription.

Il y a les problèmes du logement dans nos agglomérations. Je suis partisan de la réalisation de programmes importants de MAISONS INDIVIDUELLES, formule qui convient le mieux aux aspirations familiales.

Les maires et les municipalités peuvent être assurés de mon concours le plus dévoué.

Le grave problème de l'expropriation retiendra toute mon attention.

En tant que **DÉFENSEUR DE LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE,** je m'emploierai à adoucir les dures lois qui la régissent et les **EXPROPRIÉS** peuvent compter, ainsi que je l'ai toujours manifestée, sur mon aide la plus entière.

En ce qui concerne l'Enseignement et l'Université, je sais qu'il existe des insuffisances. **JE SUIS PARTISAN DE PROFONDES RÉFORMES MAIS DANS L'ORDRE ET NON DANS L'ANARCHIE.** Tout doit être fait pour que leur chance soit donnée à tous les enfants, sans **DISTINCTION DE CLASSE SOCIALE,** qui, par leur mérite, doivent accéder ainsi aux diplômes.

Tous ces problèmes ne me font pas oublier les Déportés, les Anciens Combattants, y compris ceux de la guerre d'Algérie, en faveur desquels j'interviendrai pour faire aboutir leurs **JUSTES REVENDICATIONS.**

Il est bien évident que, si je suis élu, je serai un ardent défenseur du développement économique et touristique de la Bretagne.

JE REJETTE TOUTE DICTATURE D'OU QU'ELLE VIENNE, mais nous savons que notre peuple désire un Gouvernement fort et respecté, capable d'interdire le retour d'actes inqualifiables dans un pays civilisé, tels que la profanation du tombeau du **SOLDAT INCONNU.**

Je ne me lancerai pas non plus dans des demandes démagogiques ou contraires à l'intérêt des populations, comme celles qui veulent, dans une région où le plus gros employeur est l'Arsenal, diminuer les crédits militaires. Soyons sérieux !

JE PRENDS L'ENGAGEMENT DE ME PENCHER PAR PRIORITÉ SUR LE SORT DES PLUS MODESTES, qui n'ont pas, comme d'autres, les moyens de se faire entendre bruyamment ou de briser une partie du patrimoine commun dont la réfection ou le remplacement sera en fin de compte payé par tous.

J'entends lutter pour une Société plus juste et plus humaine et me mettre au service des familles, des personnes les plus défavorisées. La retraite des vieux, actuellement dérisoire, devra **FAIRE L'OBJET D'UNE AUGMENTATION TRÈS SUBSTANTIELLE, LES PRESTATIONS FAMILIALES DEVRONT ÊTRE RELEVÉES, L'AVANCEMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE** est également une mesure humaine et nécessaire pour libérer des emplois en faveur des jeunes. La formation professionnelle de ces derniers sera l'une de mes préoccupations dominantes. Nous en discuterons ensemble dans le cadre des maisons de jeunes.

A cet effet, je m'engage à ouvrir très larges les portes de permanences nécessaires et régulières.

Je sollicite vos suffrages en compagnie de M. FOULGOCQ, petit commerçant à LANESTER, Délégué Consulaire à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, qui a accepté de se faire auprès de moi l'écho des préoccupations de plus en plus angoissées de bon nombre d'Artisans, Commerçants, Chefs d'Entreprises, écrasés sous les charges de toutes sortes et la paperasserie ! Et c'est aussi le cas, contrairement à certaines apparences, pour bien des activités dites libérales. **IL FAUT LES AIDER AU LIEU DE LES DÉCOURAGER, ET PRÉSERVER LES EMPLOIS QU'ILS ASSURENT.**

Ceux qui connaissent M. FOULGOCQ savent que j'aurai en lui un suppléant auquel ses qualités d'intelligence et de cœur permettront de donner à notre action en faveur de la population toute son **efficacité.**

Il vous appartient surtout, à travers notre candidature et au-delà, de nous **dire :**

— **SI VOUS ESTIMEZ QUE L'UNION DES REPUBLICAINS SINCERES ET CLAIRVOYANTS SE FASSE AFIN DE PRESERVER, EN MEME TEMPS QUE LES LIBERTES QUI NOUS SONT CHERES, LES VALEURS MORALES ET SPIRITUELLES, BASES DE NOTRE CIVILISATION ;**

— **SI VOUS ESTIMEZ QU'IL EST INDISPENSABLE DE S'OPPOSER AUX AGITATEURS QUI NE SONGENT QU'A SEMER LE DESORDRE ET A DETRUIRE ;**

— **SI VOUS PENSEZ QU'IL FAUT REJETER LA DEMOCRATIE POPULAIRE QUI A TRAVERS UN REGIME TOTALITAIRE INTERDIT LES DROITS LES PLUS ELEMENTAIRES NOTAMMENT LE DROIT DE GREVE ;**

— **SI VOUS CHOISISSEZ LA PAIX PUBLIQUE ET NON LA VIOLENCE ;**

— **CE N'EST NI LE DRAPEAU ROUGE, NI LE DRAPEAU NOIR DE L'ANARCHIE QUE VOUS SUIVREZ, MAIS LE DRAPEAU TRICOLORE ;**

Electrices, Electeurs de Lorient, Lanester, Plœmeur, Larmor-Plage, Guidel, Quéven, Pont-Scorff, Cléguer, Caudan, Gestel, Groix.

PAS D'ABSTENTIONS.

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

LE CANDIDAT :

Roger de VITTON

Ancien Adjoint Spécial de KERYADO - LORIENT

LE SUPPLÉANT :

Maurice FOULGOCQ

Commerçant à LANESTER
Délégué Consulaire à la Chambre de Commerce et d'Industrie du MORBIHAN

Imp. LA LIBERTE, Lorient